## N° 171 **S É N A T**

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015-2016
7 juillet 2016

## PROJET DE LOI

autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée relatif à la coopération en matière de défense et au statut des forces.

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :

## Voir les numéros :

**Assemblée nationale (14**ème législ.): **2607**, **3838**, **3861** et T.A. **773**.

**Sénat**: **719**, **734** et **735** (20154-2016).

## Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée relatif à la coopération en matière de défense et au statut des forces, signé à Conakry le 13 janvier 2014, et dont le texte est annexé à la présente loi<sup>(1)</sup>.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 juillet 2016.

Le Président,
Signé : Gérard LARCHER

<sup>(1)</sup> Nota: voir le document annexé au n° 2607 (AN, 14<sup>ème</sup> législ.).